



COMITE INDRE ET LOIRE FFPJP
7, avenue Stendhal
37200 TOURS
TEL : 02.47.28.16.26
Courriel : cd37@petanque.fr



ASSEMBLEE GENERALE

COMITE D'INDRE ET LOIRE FFPJP

2024

Dimanche 17 novembre 2024

DESCARTES

SOMMAIRE :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du PV de l'AG du 20 novembre 2023
3. Mots du président
4. Rapport d'activité : Secrétaire générale Jean BAPTISTE
5. Compte rendu financier de la saison 2024 : Trésorier générale Joël GUERIN
6. Compte rendu des vérificateurs aux comptes
7. Compte rendu Commission Discipline : Pierre PAGAN
8. Résultats Sportifs de la saison 2024 : Président Commission Sportive Pierre PAGAN
9. Election du nouveau bureau directeur
10. Perspectives 2025
11. Prévisionnel 2025

1. OUVERTURE DE L'AG :

Nous adressons nos vifs remerciements : - Au Président du club DESCARTES de qui nous reçoit aujourd'hui ainsi qu'à tous ses bénévoles.

Cette année encore des collègues, Amis, Champions, Dirigeants nous ont quittés : Francis VAUCELLE Président de RICHELIEU et Ex membre du comité 37, Robert NOVOLLI de l'APTN, Jean LOUIS HUBERT de MONTS, Louis CHAUMEAU membre du bureau de CHAMBRAY LES TOURS, André LAHOREAU de CHANCEAUX, GOURAULT Dominique et HOUÉE William de St CYR SUR LOIRE, Alain PASQUIER du club de LOCHES, Bernard POUPONNEAU, Claude RIGAUD ancien Président de CHINON et tous ceux que j'ai oublié
(une minute de silence)

2. APPROBATION DU PV DE L'AG DU 20 NOVEMBRE 2023 :

Pour : 114 Contre: 0 abstention : 0

3. MOTS DU PRESIDENT :

- Déroulement de l'AG électorale :
 - Rapport d'activité par le secrétaire
 - Compte rendu financier par le trésorier
 - Rapport des vérificateurs aux comptes
 - Compte rendu de la commission de discipline
 - Compte rendu sportif
 - On annoncera les résultats sportifs et ensuite on remettra les récompenses sous enveloppes préparées
 - Election du nouveau comité directeur par liste bloquée
 - Perspectives 2025 par le nouveau Président
 - Prévisionnel 2025

Voilà déjà 4 ans de passé à la tête du comité pour notre équipe, de l'équipe initiale il y a eu quelque départ pour des raisons personnel mais très peu.

Je les remercie tous ceux qui sont parti, ceux qui sont restés et ceux qui nous ont rejoint pour tous le travail qu'ils ont accompli et pour tout le temps qu'ils ont consacré au bon fonctionnement du comité. Et bien sûr merci à vous, les présidents et bénévoles des clubs de nous avoir supporté pendant ces 4 années.

Ces 4 années n'ont pas toujours été facile, rappelez-vous nous avons commencé avec le COVID ! Malgré tout nous avons réussi à faire quelques championnats et repris les compétitions avec les restrictions sanitaires. Je me rappelle particulièrement du championnat tripléte Promotion à Amboise où il fallait présenter son carnet de vaccination avant la compétition et avec un couvre-feu à 23h00.

En 2021 nous avons commencé avec un effectif de 2043 licenciés, mais dès la première année nous en avons perdu environ 300 et petit à petit au fil des ans nous sommes remontés pour arriver en fin de mandat à 2178 licenciés.

Notre fierté c'est chez les jeunes, où nous avons une nette augmentation de licenciés, environ 20% par rapport à 2020 même comme vous le verrez plus tard une petite baisse commence chez les plus jeunes.

Je remercie les présidentes de cette commission qui se sont succédées Nathalie BOUCHER et Amélie CORNET et également l'éducateur Stéphane DEBELLE pour tout le travail qu'ils ont accompli. Et notre récompense c'est de voir une de nos jeunes intégré le pôle France Jeunes et maintenant le pôle France espoir féminin, un grand bravo à Kelly FICHET.

Enfin pour terminer, cette dernière année a été particulièrement pénible moralement à cause de 3 affaires disciplinaires instruites par la région CRCVDL. Bien sûr nous n'étions pas directement visés par ces commissions mais la façon dont elles ont été instruites par la région nous a profondément affectés.

Pour revenir seulement sur la 1^{ère}, que vous connaissez tous c'est un arbitre qui fait un rapport suite à une compétition au boulodrome et qu'il envoie directement au comité régional sans nous en avisé. Effectivement il avait le droit vu que cela concernait un membre du comité, mais comment voulez-vous que l'on fasse confiance après ça ? Suite à cette affaire nous avons décidé avec le président de la commission des arbitres de lui retirer les arbitrages qu'il devait effectuer sans le convoquer devant la sous-commission d'arbitrage par respect de son grand âge. Bien sûr cela n'a pas plu et la région m'a fait convoquer par le Comité d'éthique de la Fédération. Résultat ils m'ont reproché la forme mais pas le fond et m'ont donné un avertissement solennel.

Tout cela pour dire que pour moi, pour le comité, les arbitres sont partie prenante des organisations du comité 37 et ils sont soumis au même titre que les joueurs au règles éditées par la fédération et par le CD37. Je n'ai jamais demandé à un arbitre de transgresser les règles, mais je leurs ai toujours demandé de faire preuves de PEDAGOGIE dans leurs arbitrages. Ce que j'ai maintes fois demandé à M. HERNOT, mais preuve que visiblement il n'a toujours pas compris vu que ce jour-là il a mis un carton jaune suivi d'un carton rouge sans avertissement et de surplus dans une zone où il n'en avait pas la prérogative.

A la fin de cette séance il y a des élections et si vous n'êtes pas d'accord avec mes positions, je vous en conjure ne votez pas pour ma liste car je ne changerais pas d'avis sur ce sujet
Je vous remercie de m'avoir écouté, et maintenant je passe la parole au secrétaire pour le compte rendu morale.

4. RAPPORT D'ACTIVITE

➤ Les effectifs :

En 2024, 46 clubs sont affiliés au CD37 avec un effectif de 2178 licenciés nous sommes en augmentation de 7% par rapport à 2023. L'augmentation est égale chez les femmes et les hommes. Attention on constate une baisse chez les jeunes surtout chez les plus jeunes, ce qui ne présage rien de bon pour l'avenir. Nous sommes très déçus de cette baisse malgré les efforts que nous avons fourni pour les catégories jeunes.

La bonne nouvelle c'est que cette année nous avons accueilli 308 nouveaux joueurs soit plus de 10% de notre effectif global.

Concernant les effectifs des clubs, une grande majorité ont soit augmenté ou ont maintenu leurs nombres de licenciés. Palme d'or au club du CARREAU DU LATHAN avec une augmentation de 52%, la plus grande baisse pour le club de REIGNAC avec une baisse de 48%.

Le plus gros effectif pour l'APTN avec 163 licenciés et le plus petit pour le club des FONTAINES avec 6 licenciés.

EFFECTIFS FFPJP CD 37



4-nov.-24

		ANNEE 2023		ANNEE 2024			
		CATEGORIE	NOMBRE	CATEGORIE	NOMBRE	DIFF	% de reprise
TOTAL	Benjamin	7		Benjamin	6	-1	86%
	Minime	20		Minime	17	-3	85%
	Cadet	24		Cadet	31	7	129%
	Junior	41		Junior	41	0	100%
	Sénior	982		Sénior	1 078	96	110%
	Vétéran	955		Vétéran	1 005	50	105%
	TOTAL	2 029		TOTAL	2 178	149	107%
FEMMES	Benjamin	1		Benjamin	1	0	100%
	Minime	3		Minime	3	0	100%
	Cadet	7		Cadet	5	-2	71%
	Junior	11		Junior	7	-4	64%
	Sénior	174		Sénior	185	11	106%
	Vétéran	132		Vétéran	145	13	110%
	TOTAL	328		TOTAL	346	18	105%
HOMMES	Benjamin	6		Benjamin	5	-1	83%
	Minime	17		Minime	14	-3	82%
	Cadet	17		Cadet	26	9	153%
	Junior	30		Junior	34	4	113%
	Sénior	808		Sénior	893	85	111%
	Vétéran	823		Vétéran	860	37	104%
	TOTAL	1 701		TOTAL	1 832	131	108%
MUTATIONS		188					
CLUBS		46					
CREATIONS		Femme	53	308			
		Homme	255				



EFFECTIFS FFPJP CD 37

PAR CLUB

4-nov.-24



CLUB	2023	2024	% de reprise	CLUB	2023	2024	% de reprise
AMBOISE	121	98	81%	LANGEAIS	46	58	126%
APTN	159	163	103%	LIGUEIL	45	48	107%
ASPO	72	77	107%	L'ILE BOUCHARD	18	16	89%
ATHEE SUR CHER	26	35	135%	LUSSAULT	17	21	124%
BLERE	45	57	127%	MONNAIE	25	29	116%
BOURGUEIL	23	27	117%	MONTLOUIS	35	44	126%
CARREAU DU LATHAN	85	129	152%	MONTS	49	62	127%
CHAMBRAY LES TOURS	77	82	106%	NEUVY LE ROI	54	63	117%
CHANCEAUX	54	79	146%	PARCAY MESLAY	32	43	134%
CHÂTEAU LA VALLIERE	29	17	72%	REIGNAC	24	14	58%
CHATEAURENAULT	38	44	116%	RICHELIEU	35	38	109%
CHAUMUSSAY - LE GRAND PRESSIGNY	27	30	111%	ROCHECORBON	19	19	100%
CHEILLE	21	23	110%	SAVIGNY EN VERON	27	21	78%
CHINON	98	106	108%	ST AVERTIN	73	64	88%
CINQ MARS LA PILES	20	15	75%	ST BRANCHS	62	63	102%
COCHONNET LOCHOIS	62	73	118%	St CYR SUR LOIRE-	50	58	116%
DESCARTES	33	39	118%	ST EPAIN	31	35	113%
HOMMES	43	47	109%	ST PIERRE DES CORPS	11	11	100%
HUISMES	43	43	100%	STE MAURE DE TOURAINE	33	28	85%
JOUE LES TOURS	67	55	82%	TOURS LES FONTAINES	6	6	100%
LA BUTTE	93	86	92%	TOURS MONTJOYEUX- GRAMMONT	19	18	95%
LA RICHE	9	7	78%	VERETZ	13	17	131%
LA VILLE AUX DAMES	48	51	106%	PETANQUE RENAUDINE	12	16	133%

➤ COMPETITIONS

➤ CDC :

OPEN : 105 équipes en 2024 pour 97 en 2023 soit + 8

Vétérans : 64 équipes en 2024 pour 59 en 2023 soit + 5

Féminine : 20 équipes en 2024 pour 22 en 2023 soit – 2 baisse expliquée par la réforme des CDC féminin passant de 4 joueuses à 6

Total : 189 équipes en 2024 pour 178 en 2023 soit +11

➤ Une Journée féminine : 68 équipes

➤ Coupe de France pétanque : 34 clubs inscrits en 2024. Réception des 32^{ème}, 16^{ème} et 8^{ème} de finale de la Coupe de France au boulodrome

➤ Coupe de France jeu Provençal : 7 clubs inscrits en 2024.

➤ Championnats départementaux : 12 en sénior et 9 en Jeunes

➤ Concours départementaux :

- 9 Grand Prix
- 14 concours féminin
- 29 concours sénior
- 17 concours vétérans

Organisation

CLUB	Concours boulodrome	Championnat	Grand Prix	Concours départemental	CDC-CRC-ONC	Coupe dirigeants	Total	CLUB	Concours boulodrome	Championnat	Grand Prix	Concours départemental	CDC-CRC-ONC	Coupe dirigeants	Total
CARREAU DU LATHAN	3	3	1		2	1	17	LUSSAULT				2	1	1	4
REIGNAC	4			6	2		12	STE MAURE DE TOURAINE				2	1	1	4
DESCARTES		1		5	2	1	11	BOURGUEIL					2	1	3
ATHEE SUR CHER	3	1	1	1	1	1	11	CHAUMUSSAY - LE GRAND PRESSIGNY					2	1	3
NEUVY LE ROI				7	2	1	10	L'ILE BOUCHARD				1	1	1	3
ST AVERTIN			1	2	5	1	10	COCHONNET LOCHOIS					2		2
MONTLOUIS	2	1	1		2	1	10	HOMMES					1	1	2
CHINON	2	1	1		2	1	10	ROCHECORBON	1					1	2
ST BRANCHS	1	2			2	1	10	PETANQUE RENAUDINE	1					1	2
MONTS	2	1	1		2		9	CHATEAU LA VALLIERE					1		1
APTIN	4	1			1	1	9	SAVIGNY EN VERON					1		1
LA BUTTE	3		1	2	1		8	VERETZ				1			1
St CYR SUR LOIRE-	1	1	1	1	1		8	CHEILLE					1		1
LANGEAIS	1	1		2	1	2	9	HUISMES						1	1
CHANCEAUX	2			3	1	1	7	RICHELIEU						1	1
ASPO	5				1		6	TOURS LES FONTAINES							0
BLERE				2	3	1	6	TOURS MONTJOYEUX- GRAMMONT							0
ST EPAIN				3	2	1	6	CHATEAURENAULT							0
LIGUEIL	2			1	2		5	CINQ MARS LA PILES							0
AMBOISE				2	3		5	LA RICHE							0
JOUE LES TOURS			1	1	1	1	5	PARCAY MESLAY							0
LA VILLE AUX DAMES			1	1	1	1	5	ST PIERRE DES CORPS							0
CHAMBRAY LES TOURS	2				1	1	4	MONNAIE							0

Cette année nous avons décidé de récompenser le club le plus actif, en additionnant les organisations au boulodrome, les organisations pendant la saison régulière et la participation à la coupe des dirigeants (3 points pour un championnat, 2 points pour un Grand Prix et 1 point pour le reste).

5. BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2024

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 octobre 2024

Chers adhérents,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire, conformément à nos statuts pour rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre, à votre approbation, le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

– PRESENTATION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ASSOCIATION :

Le montant des ventes et prestations s'élève à	148 533,25 €
Les charges d'exploitation sont de	149 481,78€
Le résultat net de l'exercice s'établit à	- 948,53 €

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Bilan

CD37 FFPJP - Période du 01/11/2023 au 31/10/2024 (document généré le 29/11/2024)

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/10/2024	Net au 31/10/2023
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
511200 - Chèques à encaisser				46,40
512001 - Banques - Compte - CD37 FFPJP	23 438,04		23 438,04	10 751,59
512002 - Banques - Caisse				-14,50
512003 - Banques - LIVRET A	44 779,06		44 779,06	143 510,03
512004 - Banques - COMPTE SUR LIVRET	103 868,28		103 868,28	22 995,15
Caisse				
531001 - Caisse - Compte - CD37 FFPJP	8 751,41		8 751,41	5 810,65
531002 - Caisse - Caisse	2 412,49		2 412,49	1 098,49
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	183 249,28	0,00	183 249,28	184 197,81

Passif

	Net au 31/10/2024	Net au 31/10/2023
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	184 194,92	181 593,63
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)		2 601,29
129000 - Résultat de l'exercice (déficit)	-948,53	
TIERS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	2,89	2,89
TOTAL PASSIF	183 249,28	184 197,81

	PERIODE EN COURS	N-1
602322 - Frais délégation		-55,00
602323 - Achat tenues	-3 313,04	-3 602,02
602330 - Championnats de France	-14 835,26	-3 827,27
602331 - frais de délégation		-412,00
602332 - Achat tenues	-2 717,37	
602333 - Frais hotelleries		-8 647,79
602340 - Organisation diverses	-1 739,47	-966,00
602341 - Journée des féminines	-3 210,02	-2 660,31
602342 - Journée des dirigeants et arbitres		-21,00
602350 - Championnats des clubs	-30,00	
602400 - Achats concours boulo-drome	-15 492,73	-12 324,85
603000 - Variation des stocks (approvisionnements et marchandises)	-234,00	-106,04
603232 - Achats tenues arbitre	-738,10	-1 265,40
606000 - Promotion des jeunes	-3 119,98	-1 064,20
606100 - Frais tenues	-147,30	-451,99
606110 - Eau, Gaz, Électricité	-400,88	-914,21
606200 - Récompenses	-11 645,31	-3 606,00
606300 - Frais éducateurs	-413,60	-953,40
606400 - Frais accompagnement concours nationaux		-154,00
606410 - frais de transport	-381,02	-2 596,57
606420 - Frais de restauration	-1 629,31	-3 626,20
613200 - Locations immobilières		-191,94
613210 - Loyer Comité	-1 790,79	-1 305,04
613220 - Loyer maison des Sport	-300,00	
614000 - Charges locatives		-202,66
614100 - Charges locatives comité	-191,75	-607,98
614110 - EDF Comité	-707,53	-371,70
614210 - Eaux boulo-drome	-1 341,78	-220,40
615000 - Entretien et réparations	-1 234,95	-769,20
615200 - Entretien et réparations boulo-drome	-7 855,23	-44,00
615300 - Entretien Véhicule	-653,24	-480,88
615400 - Péages autoroutes	-880,68	-1 087,90
615600 - Contrat de Maintenance boulo-drome	-4 016,16	
616100 - Primes d'assurances comité	-792,14	-375,54
616200 - Primes d'assurances boulo-drome	-2 956,00	-2 739,00
616300 - Primes d'assurances Véhicule	-918,00	-856,00
618000 - Divers	-102 177,47	-1 151,72
618200 - Divers		847,00
625000 - Déplacements, missions et réceptions		-84,00
625100 - Frais réunion comité	-1 132,36	-1 604,83
625200 - Frais réunion régionale	-322,10	-55,80
625300 - Frais congrès	-877,73	-297,40
625310 - frais de restauration		-158,80
625320 - frais hôtelleries	-16,30	

Compte de Résultat

CD37 FFPJP - Période du 01/11/2023 au 31/10/2024 (document généré le 29/11/2024)

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706000 - Ventes de prestations de services	45,03	
707000 - Ventes de marchandises	378,00	531,05
707100 - Support licences	257,40	44,00
707200 - Ventes de carnets		37,50
707400 - Ventes de marchandises		124,00
707401 - Ventes de tenue arbitre	832,50	490,00
750000 - Autres produits de gestion courante	96,20	16,70
755200 - Défauts de licences	760,00	620,00
755300 - Amendes diverses	1 230,00	800,00
756100 - Licences Sénior masculin	84 672,00	78 005,00
756200 - Licences Sénior Féminine	15 168,00	13 660,00
756300 - Licences Junior	896,00	868,00
756600 - Duplicata	532,00	570,00
756700 - Mutations	6 420,00	4 540,00
756800 - Affiliations Clubs	2 820,00	2 700,00
758000 - Produits divers de gestion courante		253,41
Total	114 107,13	103 259,66
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Dépenses Adhérents		-343,50
601100 - Licences part fédérale	-25 956,00	-24 483,00
601200 - Licences part régionale	-15 506,50	-11 813,00
601300 - Mutations	-2 690,00	-1 880,00
601400 - Amendes commissions discipline	-643,60	-80,00
601500 - Diverses adhérents	-219,00	-1 057,50
601600 - Achats récompenses		-2 117,60
601700 - Affiliations part fédérale	-510,00	-1 910,00
601800 - Coupe de France part fédérale	-1 160,00	
602100 - Fournitures Comité	-229,99	-1 925,16
602110 - Fournitures bureau comité	-199,21	-69,65
602120 - Fournitures entretien comité	-23,74	-45,47
602130 - Copieur comité	-1 718,52	-1 652,86
602200 - Fournitures Boulodrome	-1 272,15	-3 430,35
602210 - Fournitures bureau boulodrome		-305,38
602220 - Fournitures entretien boulodrome	-5 776,26	-17 121,29
602230 - Copieur Boulodrome		-86,14
602300 - Organisations comité	-6 680,91	-3 043,18
602310 - Championnats départementaux	-900,00	-1 161,00
602311 - Frais arbitrage	-1 864,10	-3 408,80
602313 - Frais délégation		-76,95
602320 - Championnats régionaux	-5 203,50	-6 525,00
602321 - Frais arbitrage	-1 536,63	

	PERIODE EN COURS	N-1
625330 - Frais de transport	-943,69	-249,99
625400 - Déplacements, missions et réceptions		-14,00
625700 - Réceptions	-375,00	
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-367,78	-86,95
626100 - Téléphone internet comité	-546,49	-576,00
626200 - téléphone internet boulodrome	-891,00	-1 022,05
627000 - Services bancaires et assimilés	-163,24	-33,65
630100 - Impôts, taxes comité		-326,00
Total	-263 588,91	-143 856,51
RESULTAT D'EXPLOITATION	-149 481,78	-40 596,85
PRODUITS FINANCIERS		
761000 - Produits des participations		701,10
761100 - Championnats des clubs	5 670,00	5 100,00
761110 - Championnats des clubs régional	950,00	2 378,90
761200 - Coupe de France	7 504,80	4 261,43
761300 - Participation joueurs Championnats	282,00	8,00
761400 - Compétitions boulodrome	14 924,90	12 621,77
761410 - Ventes aux clubs organisateur	370,62	
761420 - Location Boulodrome	4 881,00	5 076,94
761430 - Participation joueurs Boulodrome	3 050,00	1 964,00
761440 - Participation FSGT	8 218,85	3 653,86
761600 - Locations camion	328,60	250,10
761700 - Championnats de France		6 496,00
768000 - Autres produits financiers	100 104,19	126,25
768100 - Intérêts des comptes financiers débiteurs	2 283,56	590,14
Total	148 568,52	43 228,49
CHARGES FINANCIERES		
668000 - Autres charges financières	-35,27	-308,95
Total	-35,27	-308,95
RESULTAT FINANCIER	148 533,25	42 919,54
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
778000 - Autres produits exceptionnels		278,60
Total		278,60
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		278,60
TOTAL GENERAL	-948,53	2 601,29

Dépenses - Recettes

CD37 FFPJP - Période du 01/11/2023 au 31/10/2024 (Document généré le 29/11/2024)

Synthèse

Budget	Dépenses	Recettes	Balance (EUR)
Fonctionnement Boulodrome	26095,89	26778,85	682,96
Réparation / Entretien	13869,85	0,00	-13869,85
Achat produit Entretien	1361,50	0,00	-1361,50
Agent sécurité	0,00	400,00	400,00
Assurance boulodrome	0,00	0,00	0,00
Contrat entretien	8058,76	0,00	-8058,76
Eaux - Electricité - Impôts	1341,78	0,00	-1341,78
Location	375,00	13099,85	12724,85
Participation joueur Boulodrome	0,00	13279,00	13279,00
Téléphonie ORANGE	1089,00	0,00	-1089,00
Fonctionnement COMITE	7238,94	0,00	-7238,94
Copieur	1718,52	0,00	-1718,52
Fonctionnement	305,33	0,00	-305,33
Fournitures	111,92	0,00	-111,92
Frais Postaux et Téléphonie	716,27	0,00	-716,27
Loyer + Charges Comité	4183,09	0,00	-4183,09
Vêtements	203,81	0,00	-203,81
ADHERENTS - CLUBS	51231,25	92927,42	41696,17
Affiliations	0,00	2820,00	2820,00
amende annulation concours	0,00	300,00	300,00
amende diverse	0,00	0,00	0,00
Arbitres	1743,83	832,50	-911,33
Divers adhérents	673,02	519,02	-154,00
Fonctionnement CRVDL	16906,50	0,00	-16906,50
FONCTIONNEMENT FEDERATION	26602,90	0,00	-26602,90
Licences	0,00	81048,00	81048,00
Mutation	2690,00	6420,00	3730,00
Récompenses	2615,00	150,00	-2465,00
Ventes aux Clubs	0,00	837,90	837,90
BANCAIRE	102206,96	102343,76	136,80
Frais	2206,96	60,20	-2146,76
Interêts	0,00	2283,56	2283,56
Virement	100000,00	100000,00	0,00
COMPETITIONS	61690,65	39537,02	-22153,63

CDC	5352,56	6000,00	647,44
Championnat de France	18224,67	10110,00	-8114,67
Championnat départemental	5705,65	96,20	-5609,45
Championnat Tir de Précision	0,00	0,00	0,00
Concours Boulodrome	18617,49	14406,26	-4211,23
Coupe de France	5376,76	7624,80	2248,04
CRC-CNC	5203,50	800,00	-4403,50
Journée de la femme	3210,02	499,76	-2710,26
Frais réunion - AG	4116,68	0,00	-4116,68
AG Départementale	493,40	0,00	-493,40
AG Régionale	338,40	0,00	-338,40
Congrès national	961,77	0,00	-961,77
Frais	2323,11	0,00	-2323,11
JEUNES	8523,34	760,00	-7763,34
Absence Licence	0,00	760,00	760,00
Championnat de France Jeunes	2180,53	0,00	-2180,53
Championnat Régional Jeunes	4781,91	0,00	-4781,91
Frais Educateurs	255,00	0,00	-255,00
Frais pour concours jeunes	325,90	0,00	-325,90
Recompenses pour Jeunes	980,00	0,00	-980,00
VEHICULES	2520,47	328,60	-2191,87
assurance véhicule	918,00	0,00	-918,00
Entretien	653,24	0,00	-653,24
essence VL	684,71	0,00	-684,71
Frais Autoroute	234,52	28,60	-205,92
Location	30,00	300,00	270,00
Non affecté à un budget	0,00	0,00	0,00

- EVENEMENT SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : Aucun

Pour : 113

Contre : 0

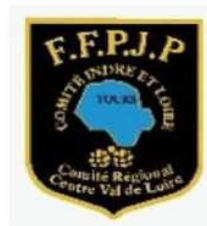
Abstention : 1

Les comptes 2024 sont approuvés

6. COMPTE RENU DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les membres du bureau,
Mesdames Messieurs les élus des clubs,
Mesdames, Messieurs.



Nous vérificateurs aux comptes :
BELINGUIER Jean Marc
LIBESSART Patrick

Avons procédé le jeudi 7 novembre 2024 de 9h00 à 12h15, à la vérification des comptes du comité départemental d'Indre et Loire FFPJP, pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024. Nous certifions que le bilan financier qui vous a été communiqué et que le rapport présenté par le trésorier général sont bien les comptes que nous avons été amenés à vérifier le 7 novembre 2024. Nous n'avons aucune observation à formuler sur les différents documents présentés.

Bilans financiers.
Relevés bancaires.
Factures et autres pièces justificatives.
Ces documents sont bien tenus et la lecture est très facile.
Nous vous demandons en conséquence de donner quitus pour la gestion financière de la saison 2023/2024 et de féliciter le trésorier générale JOEL GUERIN.

Tours le 7 novembre 2024

BELLINGUIER Jean Marc

LIBESSART Patrick

7. RAPPORT COMMISSION DE DISCIPLINE

▪ 2 commissions de discipline :

- M. CLAUX et M. SAVIGNY pour propos sexistes envers une joueuse → 1 mois ferme et 1 mois avec sursis pour le 1^{er} et 3 mois ferme et 3 mois avec sursis pour le 2^{ème}
- DOURLET Lucien et LIEBALLE Lorenzo pour avoir joué avec un joueur non licencié et pour avoir prêté sa licence → 1 an ferme et 1 an avec sursis

Je remercie toutes les personnes non élues et les membres du comité qui ont participé aux commissions de discipline.

Tous les contrôle d'alcoolémie ont été négatif cette année sur les championnats.

Pour la commission de discipline départemental :

2 joueurs de la vienne sont passés en commission de discipline pour des propos sexistes envers une joueuse. Sanction de 1 mois ferme et 1 mois avec sursis pour M.CLAUX et 3 mois ferme et 3 mois avec sursis pour M.Savigny.

2 joueurs du club de chinon M. DOURLET Lucien et M. LIEBALLE Lorenzo pour avoir enfreints le règlement de la pétanque. M. DOURLET Lucien pour avoir joué avec un joueur non Licencié et M LIEBALLE pour avoir prêté sa licence. 1 an ferme et 1 an avec sursis.

Tous les contrôles d'alcoolémie pour cette année ont été négatif sur les championnats.

Je vous fais également un point sur les Joueurs de notre comité passé en commission de discipline Régional :

3 joueurs du club de Chinon Stéphane DOURLET Marlon DOURLET et Mickael DOURLET ont été sanctionné PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE REGIONAL suite à un incident à l'hôtel lors du championnat de France triplette. 6 mois pour Mickael et Stéphane DOURLET et 12 Mois pour Marlon DOURLET.

M. DOURLET Stéphane et M. DOURLET Marlon ont été également sanctionné par la commission de discipline régional pour leurs absences au championnat régional Triplette mixte.

6 mois ferme et 6 mois avec sursis.

Un membre du comité à savoir Messaoud BOUCHOUK sanctionné par la commission de discipline régional pour une altercation avec l'arbitre M. HERNOT 3 mois ferme et 3 mois avec sursis.

Un joueur de l'APTN (Fernand Manchon) lourdement sanctionné par la commission de discipline régional pour le motif de faux témoignage c'est à dire avoir déclaré qu'il était joueur lors du concours alors qu'il était spectateur.

Sanction de 3 ans ferme et 3 ans avec sursis décision en appel devant la commission de discipline National.

Il ne faut pas que cette décision de suspendre un témoin soit préjudiciable et fasse peur aux personnes qui voudrez témoigner.

Notre président M. Arnault est passé en commission d'éthique à la demande du président de la région M Gaillard Régis qui a demandé une sanction suite à sa position partagé par le comité concernant M.HERNOT.

La commission d'éthique lui a infligé un avertissement solennel.

Tout le comité directeur était bien entendu solidaire du Président.

Suite aux incidents entre M. Manchon et M. Barbon lors du grand prix de St Cyr le président a décidé de ne pas ouvrir de commission de discipline et de poursuite cependant ces 2 joueurs seront convoqués devant les membres du comité directeur afin de régler ce problème d'altercation dès que M. Manchon en aura fini avec son affaire.

Merci pour votre écoute si vous avez des questions je suis là pour essayer de répondre.

▪ **Organisation AG**

AG 2025 : NEUVY LE ROI le 23 novembre 2025

AG 2026 : ST BRANCHES

AG 2027 : APTN

8. RESULTATS SPORTIFS DE LA SAISON 2024 ET REMISE DES RECOMPENSES :

• **Championnats départementaux**

▪ **Championnat départemental Triplette Hommes**

1er : ROUSSEAU Sébastien – CHARLOT Cyril – MIHOUBI Antoine - Club **CARREAU DU LATHAN**

2ème : GAISNE Olivier – DUVILLE François – DUVILLE Noël – Club **CHINON**

➔ Résultat CDF – SIN LE NOBLE

➤ ROUSSEAU Sébastien – CHARLOT Cyril – MIHOUBI Antoine : perdu 32^{ème} de finale contre les ARDENNES

▪ **Championnat départemental Triplette Femmes**

1er : CAZALS Julie – VENGENDER Sabrina – DASNON Marina - Club **CHINON**

2ème : TAFFORIN Hélène – BAURY Dominique – SERY Marie Josette – Club **ASPO**

➔ Résultat CDF – SIN LE NOBLE

➤ CAZALS Julie – VENGENDER Sabrina – DASNON Marina Perdu en 16^{ème} de finale contre la LOIRE

▪ **Championnat départemental Triplette Promotion**

1er : FICHET Teddy – VERRIER Dominique – BREC ROULLET Grégory - Club **APTN**

2ème : FOUGERON Johan - DUTHIL Jérôme - TROMPAT Franck – Club **BLERE**

➔ Résultat CDF – CASTELNAUDARY

➤ Perdu 16^{ème} de finale contre la HAUTE SAVOIE

▪ **Championnat départemental Triplette Vétérans**

1er : DUBOIS Michel – HAMBACHER Marc – DE CLECQ Gabriel - Club **AMBOISE**

2ème : BEAU Eugène – MARTY Thierry – BAUCHE Jany - Club **CARREAU DU LATHAN**

➔ Résultat CDF – CASTELNAUDARY

➤ Perdu en parti de barrage de poule

▪ **Championnat départemental Doublette Masculin**

1er : DOURLET Stéphane – DOURLET Marlon - Club **CHINON**

2ème : EDOUARD Jérôme – CHEVAU Pierre - Club **APTN**

➔ Résultat CDF – ST YRIEX EN CHARENTE

➤ EDOUARD Jérôme – CHEVAU Pierre Perdu en 32^{ème} de finale contre le LOT

▪ **Championnat départemental Doublette Féminin**

1er : SOYAI Laëtitia – KHOUNTHEKONG Sylvie - Club **APTN**

2ème : THEVENARD Catherine – ATCHIANE Maryline - Club **APTN**

➔ Résultat CDF – OBJAT

➤ Perdu en 8^{ème} de finale contre le VAUCLUSE

▪ **Championnat départemental Doublette Mixte**

1er : DASNON Marina – DOURLET Marlon - Club **CHINON**

2ème : BELLI Asma – MIHOUBI Antoine – Club **CARREAU DU LATHAN**

➔ Résultat CDF – ST FLOUR

➤ QUENOT Virginie – GILLES Jacques Perdu en 32^{ème} de finale contre LA GUYANNE

▪ **Championnat départemental Doublette Jeu Provençal**

1er : BASTARD Maxence – AUDET Anthony - Club **PARCAY MESLAY**

2ème : DESOUCHES Ludovic – ROLAND Nicolas - Club **COCHONNET LOCHOIS**

➔ Résultat CDF – LA CRAU

➤ Perdu en 32^{ème} de finale contre le LOIRET

▪ **Championnat départemental Tête à Tête Masculin**

1er : DUVILLE Noël - Club **CHINON**

2ème : AYADZEDDAM Abdelmalik – Club **CARREAU DU LATHAN**

▪ ➔ Résultat CDF – OBJAT

➤ Perdu en barrage de poule

▪ **Championnat départemental Tête à Tête Féminin**

1er : QUENOT Virginie - Club **APTN**

2^{ème} : SIEGLER Lorry – Club **CHINON**

➔ Résultat CDF – ST YRIEX

➤ Perdu en poule

▪ **Championnat départemental Triplette Mixte**

1^{er} : BUHERNE Elodie – MIHOUBI Antoine– AYADZEDDAM Abdelmalik - Club **CARREAU DU LATHAN**
2^{ème} : VENGENDER Sabrina – BAUD James – DOURLET Mickaël – Club **CHINON**

➔ Résultat CDF – FENOUILLET

➤ Perdu en 32^{ème} de finale contre l'ALLIER

▪ **Championnat départemental Triplette Benjamin/Minime**

1^{er} : ROSINHA Titouan (Hommes) - BERGER Nolhan (Hommes) - FOUQUET Antoine (Hommes)
2^{ème} : GROSSI Manon (APTN) - GANDON Eva (CHINON) - RAINGEVAL Pierre (LA BUTTE)

▪ **Championnat départemental Triplette Cadet**

1^{er} : RAINGEVAL Gaspard (La Butte)- RICHARD Mathéo (Carreau du Lathan) - BERTIN Maeson (Carreau du Lathan)
2^{ème} : BREC ROULLET Sacha (Cinq Mars La Pile) - FROUFE Mathéo (Hommes) - BOURREAU Noan (Hommes)

➔ Résultat CDF – PONTARLIER (25)

⇒ RAINGEVAL Gaspard (La Butte)- RICHARD Mathéo (Carreau du Lathan) - BERTIN Maeson (Carreau du Lathan)
Perdu en 1/4 de Finale contre LA SEINE ET MARNE

▪ **Championnat départemental Triplette Junior**

1^{er} : FICHET Kelly (APTN) - DOURLET Boaz (CHINON) – CHAUVIN Mathéo (CARREAU DU LATHAN)
2^{ème} : DEGENNES Emma (JOUE LES TOURS) - ROUAULT Nolhan (LA BUTTE) - MASSUE Ethan (ST AVERTIN)

➔ Résultat CDF – PONTARLIER (25)

➤ DOURLET BOAZ – FICHET Kelly – CHAUVIN Mathéo

Perdu en 8^{ème} de Finale Contre la NORMANDIE

▪ **Championnat départemental Tête à Tête Benjamin/Minime**

1^{er} : BERGER Nolhan (HOMMES)
2^{ème} : AMIENS Kacim (CHINON)

▪ **Championnat départemental Tête à Tête CADETS**

1^{er} : BERTIN Maeson Titouan (CARREAU DU LATHAN)
2^{ème} : RAINGEVAL Gaspard (LA BUTTE)

▪ **Championnat départemental Tête à Tête JUNIORS**

1^{er} : DOURLET Boaz (CHINON)
2^{ème} : ROUAULT Nolan (LA BUTTE)

▪ **Championnat départemental Doublette Benjamin/Minime**

1^{er} : RAINGEVAL Pierre (LA BUTTE) – GROSSI Manon (APTN)
2^{ème} : AMIENS Kacim (CHINON) – DOURLET Medi (CHINON)

▪ **Championnat départemental Doublette CADETS**

1^{er} : RICHARD Mattéo (LABUTTE) – RAINGEVAL Gaspard (CARREAU DU LATHAN)
2^{ème} : - COLLARD Djaz (CHINON) – DROUET Days (CHINON)

▪ **Championnat départemental Doublette JUNIORS**

1^{er} : FICHET Kelly (APTN - MASSUE Ethan (St AVERIN)

▪ **Classements individuels**

- SENIORS :
1^{er} : Sébastien ROUSSEAU (CARREAU DU LATHAN) → 112 points
2^{ème} : Abdelmalik AYADZEDDAM (CARREAU DU LATHAN) → 110 points
3^{ème} : Jérôme EDOUARD (APTN) → 97 points
- FEMININES :
1^{ère} : Asma BELLI (CARREAU DU LATHAN) → 52 points
2^{ème} : Charlène CHEVAU (APTN) → 40 points
3^{ème} : SOYAI Laetitia (APTN) → 39 points
- VETERANS :
1^{er} : Jean-Michel LAFON (APTN) → 96 points
2^{ème} : Fernand MANCHON (APTN) → 86 points
3^{ème} : François SERY (ASPO) → 74 points

• **Championnats des clubs OPEN**

- **CNC 2** : APTN 1 → 8^{ème} descend en CNC 3
- **CRC gr A** : APTN 2 → 5^{ème} se maintient
- **CRC gr B** : LA BUTTE 1 → 8^{ème} descend en CDC
- **CDC 1^{ère} Division**
1^{er} ST AVERTIN 1 – 2^{ème} ASPO 1
- **CDC 2^{ème} Division**
1^{er} CARREAU DU LATHAN 1 – 2^{ème} PARCAY MESLAY 1
- **CDC 3^{ème} Division**
1^{er} HUISMES 1 – 2^{ème} MONTLOUIS 2
- **CDC 4^{ème} Division**
1^{er} CARREAU DU LATHAN 2 – 2^{ème} LA VILLE AUX DAMES 2
- **CDC 5^{ème} Division**
1^{er} CHINON 3 – 2^{ème} PETANQUE RENAUDINE 1
- **CDC 6^{ème} Division**
1^{er} CHAUMUSSAY 2 – 2^{ème} CARREAU DU LATHAN 3 et APTN 4

• **Championnats des clubs Féminin**

- **CRC Gr A** : CHINON 1 → 3^{ème}
- **CRC Gr B** : JOUE LES TOURS 1 → 5^{ème}
LA BUTTE 1 → 7^{ème} descend en CDC
- **CDC 1^{ère} Division**
1^{er} APTN 1 – 2^{ème} CARREAU DU LATHAN 1
- **CDC 2^{ème} Division**
1^{er} DESCARTES 1 – 2^{ème} APTN 2

- **Championnats des clubs VETERAN**

- **CRC gr A :** APTN 2 → 8^{ème} descend en CDC
- **CRC Gr B :** APTN 1 → 2^{ème}
CARREAU DU LATHAN 1 → 3^{ème}
- **CDC 1^{ère} Division**
1^{er} AMBOISE 1 – 2^{ème} ASPO 1
- **CDC 2^{ème} Division**
1^{er} LA VILLE AUX DAMES 1 – 2^{ème} AMBOISE 2
- **CDC 3^{ème} Division**
1^{er} CARREAU DU LATHAN 2 – 2^{ème} CHANCEAUX 1
- **CDC 4^{ème} Division**
1^{er} MONTLOUIS 1 – 2^{ème} LA BUTTE 3
- **CDC 5^{ème} Division**
1^{er} CARREAU DU LATHAN 4 – 2^{ème} ST BRANCHS 1
- **CDC 6^{ème} Division**
1^{er} CHAUMUSSAY 2 – 2^{ème} APTN 4

- **Coupe de France pétanque**

Les clubs qualifiés pour les tours régionaux

- ST BRANCHS perdu contre STAR CHATEAUROUX (36)
- CARREAU DU LATHAN 1^{er} tour gagné contre CHAUVIGNY (86) – 2^{ème} tour perdu contre JONZAC (17)
- APTN 1^{er} tour gagné contre ST JUNIEN (87) – 2^{ème} tour perdu contre CHATELAILLON (17)
- LA BUTTE 1^{er} tour gagné contre ARGANT SUR SAULDRE (18) – 2^{ème} tour gagné contre BRUERE (18) – 3^{ème} tour contre SULLY SUR LOIRE (45)
- LA VILLE AUX DAMES 1^{er} tour perdu contre LANGON (41)

- **Coupe de France Jeu Provençal**

Les clubs qualifiés pour les tours régionaux

- PARCAY MESLAY 1^{er} tour gagné contre MAINVILLIERS (28) – 2^{ème} tour gagné contre ST JEAN DE LA RUELLA (45) - 16^{ème} de finale à ISTRES perdu contre MONT SOUS VAUDREY (39)

9. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU DIRECTEUR

Après dépouillement la liste n° 1 composée de :

- ARNAULT Eric (CHINON) → Président
- DABIN Sylvie (DESCARTES)
- CARLOSEMA Ghislaine (CARREAU DU LATHAN)
- GUERIN Monique (CARREAU DU LATHAN)
- BLONDET Nathalie (ASPO)
- PAGAN Pierre (APTN)
- HUGE Jacky (APTN)
- MULLER Alain (ASPO)
- BAPTISTE Jean (APTN)
- GUERIN Joël (CARREAU DU LATHAN)
- BARON Alain (MONT)
- BOUCHOUK Messaoud (LA VILLE AUX DAMES)

Est élue avec 112 voix sur 123 (2 abstentions)

10. PERSPECTIVES 2025

■ Licences :

Pas de changement, le prix de la licence sénior 2024 est de 48€, décomposé comme ci-dessous

- Part fédérale : 18€
- part régionale : 5€
- Part départementale : 15€
- Participation concours boulodrome : 5€
- participation Championnats départementaux : 5€

Junior : 28€

Gratuit pour les Benjamin/minime et cadets

Mutations internes 30€. Même si le joueur n'a pas eu de licences l'année précédente.

Tant qu'un joueur apparaît dans la base « GESLICO » la mutation est payante.

Mutations externes 50€

Possibilité de faire le paiement des licences par virement en fournissant la preuve du virement avec la demande

Devant l'augmentation significative des prix et l'obligation à partir de 2025 de payer l'électricité du boulodrome, le comité propose d'augmenter la part départementale de la licence de 3€ pour la saison 2026 :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

[Adopté, la part département de la licence passera à 21€ pour la saison 2026](#)

■ Formation :

- TRONC COMMUN : le 14 décembre 2024 à ISSOUDUN
- BF1 : les 11 et 12 janvier 2025 à CHAMBRAY LES TOURS – Examen le 19 janvier
- ARBITRE : les 18 et 19 janvier 2025 à déterminer
- Formation graphiqueur : Nous pouvons organiser des formations sur demande des clubs, pas plus de 10 personnes séances

■ Championnats départementaux :

➤ Championnat sénior masculin et mixte

- Les qualificatifs aux championnats départementaux se dérouleront le samedi précédant le championnat.
- Les qualificatifs des championnats masculin Doublette et Tête à Tête se dérouleront en district (nord et sud).
- Le dimanche le championnat commencera en poules (16 qualifiés sauf pour le Tête à Tête 32 qualifiés)
 - Horaires :
- Qualificatif le samedi : 09h00
- Championnat le Dimanche : 08h00

➤ Championnat Vétéran :

- La qualification commencera le mercredi, et le championnat (en poules) le jeudi 16 qualifiés
 - Horaires :
- Mercredi : 14h00
- Jeudi : 08h00

➤ Championnat Féminin :

- Le championnat commencera le samedi, suite le dimanche 16 qualifiés
 - Horaires :
- Samedi : 14h00
- Dimanche : 09h00

➤ **Championnat Jeu Provençal :**

- Le championnat commencera le samedi, suite le dimanche 8 qualifiés
 - Horaires :
- Samedi : 08h00
- Dimanche : 08h00

- Contrôle alcoolémie sur tous les championnats.
- Diffusion de certain championnat sur YouTube si partenaires pour financer.
- Tir de précision : Liste des qualifiés par club à fournir pour la fin de l'année 2024.
- Pas de changement en 2025 pour le mode de qualification aux championnats régionaux, pas d'obligation de participation.

▪ **Coupe de FRANCE :**

- Les candidatures pour la coupe de France Jeu Provençal devront parvenir au comité avant le 15 décembre dernier délai.

▪ **Les CDC – CNC - CRC :**

- Rappel : l'organisateur doit attribuer des terrains aux équipes. L'après-midi les terrains doivent être différent de ce du matin
- Rappel : Un jury est obligatoire sur chaque CDC, il est composé de l'arbitre, de l'organisateur (le président ou son remplaçant) et de tous les capitaines d'équipes
C'est le jury qui a en charge de faire respecter le règlement des tenues sur la compétition.
Si le jury doit prendre une décision sur une équipe, le capitaine de cette équipe ne peut pas siéger.
- Intempérie : Rappel ce n'est pas parce qu'il pleut qu'il faut annuler, c'est parce que les terrains sont impraticables qu'on peut annuler.
- Intempérie : On n'annule pas la journée entière si les terrains sont praticables l'après-midi on joue.
- CDC Féminin
 - Entente limitée à 3 clubs
 - Ententes à faire valider par le président du CD sur des critères objectifs comme la proximité des clubs ou les effectifs féminins.
 - Pas d'entente en CRC et CNC

▪ **Les concours départementaux :**

Suite à de plus en plus d'annulation de concours prévu au calendrier, nous en avons déduit que l'amende n'était pas assez dissuasive. En conséquence l'amende passera de 50€ à 100€

▪ **Les Arbitres :**

10- CERTIFICAT MEDICAL (arbitre de + de 65 ans dans l'année) Un arbitre, quel que soit son grade, qui désire continuer à arbitrer après ses 65 ans, doit en faire la demande chaque année par courrier ou par mail au Président du Comité Départemental avant le 30 novembre de l'année en cours.

Il téléchargera le formulaire sur le site de la FFPJP, qu'il devra faire remplir lors d'une visite médicale par un médecin du sport ou son médecin traitant. Ce formulaire composé de deux volets :

- Un premier volet réservé au « secret médical » est rempli par le médecin et conservé par l'arbitre.
- Un deuxième volet qui est un certificat d'aptitude à la pratique de l'arbitrage est rempli par le médecin. L'arbitre le transmettra à son comité départemental qui en informera l'instance concernée :
 - Pour l'arbitre régional, au comité régional ⊗
 - Pour l'arbitre national-européen ou international au Président de la CNA

En cas de contestation, soit par l'arbitre, soit par le président du Comité Départemental, Régional ou Fédéral, il pourra être fait appel de cette décision auprès du médecin de la FFPJP qui réunira la commission médicale pour statuer en dernier ressort.

Application du tarif fédéral



GRADE DE L'ARBITRE TYPE DE COMPETITION						
Championnats de France Finale de Coupe de France Finale de Championnat National des Clubs	60 €	75 €	100 €	100 €	150 €	150 €
Championnat National des Clubs 3 Matches ⇄ 1 journée et demie	90 €	115 €	130 €	150 €	150 €	150 €
Championnat National des Clubs 2 Matches ⇄ 1 journée	60 €	75 €	85 €	100 €	100 €	100 €
Coupe de France 32 ^{ème} , 16 ^{ème} et 8 ^{ème} de Finale 3 Matches ⇄ 1 journée et demie	90 €	115 €	130 €	150 €	150 €	150 €
Concours International - Supranational National - Événementiel	60 €	70 €	100 €	100 €	150 €	150 €
Championnat Régional Championnat Régional des Clubs	60 €	70 €	70 €	80 €	100 €	100 €
Championnat Départemental Concours Régional	60 €	70 €	70 €	70 €	100 €	100 €
Concours Départemental CDC ⇄ 2 Matches Coupe de France ⇄ Tour Départemental - Zonal	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €
Concours en 4 parties	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €

Les Frais kilométriques sont dans tous les cas de 0,30 € du kilomètre + les frais de péages si autoroute.

La distance kilométrique se mesure depuis le lieu de résidence principale de l'arbitre jusqu'au lieu de la manifestation, aller et retour.
Ces minimales sont applicables à compter du 01/01/2024.

▪ Location du véhicule :

- 1 journée : 150€
- + d'une journée : 200€

11. PREVISIONNEL 2025

PREVISIONNEL 2024

Fonctionnement Boulodrome	Dépenses	Recettes
Réparation / Entretien	11900	0
Achat produit	1000	
Contrat entretien	4000	0
Eaux - Electricité - Impôts	12000	0
Location	0	12000
Participation joueur Boulodrome	0	12000
Téléphonie ORANGE	800	0
Total	29700	24000
Fonctionnement COMITE	Dépenses	Recettes
Copieur	300	0
Fonctionnement	1500	0
Fournitures	500	0
Frais Postaux et Téléphonie	900	0
Loyer + Charges Comité	4200	0
Vêtements	100	0
Total	7500	0
ADHERENTS - CLUBS	Dépenses	Recettes
Affiliations	1500	3000
Dépenses pour arbitres	1000	1000
Divers adhérents	500	500
Licences	43700	87400
Mutation	2000	5000
Récompenses	5000	0
Ventes aux Clubs	1500	1500
Total	55200	98400
BANCAIRE	Dépenses	Recettes
Frais	2200	
Interêts	0	2300
Total	2200	2300
COMPETITIONS	Dépenses	Recettes
CDC	0	6000
Championnat de France	25000	0
Championnat départemental	6000	12000
Concours Boulodrome	18000	20000
Coupe de France	5000	5000
CRC-CNC	8000	800
Journée de la femme	3000	700
Total	65000	44500
Frais réunion - AG	Dépenses	Recettes
Frais	4000	0
JEUNES	Dépenses	Recettes
Absence Licence	0	800
Championnat de France Jeunes	2000	0
Frais Educateurs	1000	0
Frais pour concours jeunes	1000	0
Recompenses pour Jeunes	800	0
Total	4800	800
VEHICULES	Dépenses	Recettes
assurance véhicule	900	0
Entretien	800	0
Frais Autoroute	200	0
Location	0	300
Total	1900	300
TOTAL	170300	170300

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0 ➔ Adopté

11H45 CLÔTURE DE L'AG 2024

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

Feuille de présence

CLUB	Nb Licenciés	Nb de Vote	Présents
AMBILLOU	4	1	
AMBOISE	98	4	
APTIN	163	5	
ASPO	77	4	
ATHEE SUR CHER	35	2	
AVOINE	4	1	
BLERE	57	3	
BOURGUEIL	27	2	
CARREAU DU LATHAN	129	5	
CHAMBRAY LES TOURS	82	4	
CHANCEAUX	79	4	
CHÂTEAU LA VALLIERE	17	2	
CHATEAURENAULT	44	2	
CHAUMUSSAY - LE GRAND PRESSIGNY	30	2	
CHEILLE	23	2	
CHINON	106	5	
X CINQ MARS LA PILES	15	2	
COCHONNET LOCHOIS	73	4	
DESCARTES	39	2	
HOMMES	47	2	
HUISMES	43	2	
JOUE LES TOURS	55	3	
LA BUTTE	86	4	
LA RICHE	7	1	
LA VILLE AUX DAMES	51	3	
LANGÉAIS	58	3	
LIGUEIL	48	2	
L'ILE BOUCHARD	16	2	
LUSSAULT	21	2	
MONNAIE	29	2	
MONTLOUIS	44	2	
MONTS	62	3	
NEUVY LE ROI	63	3	
PARCAY MESLAY	43	2	
PETANQUE RENAUDINE	12	2	
REIGNAC	14	2	
RICHELIEU	38	2	
ROCHECORBON	19	2	
SAVIGNY EN VERON	21	2	
ST AVERTIN	64	3	
ST BRANCHES	63	3	
ST CYR SUR LOIRE	58	3	
ST EPAIN	35	2	
ST PIERRE DES CORPS	11	2	
STE MAURE DE TOURAINE	28	2	
TOURS LES FONTAINES	6	1	
TOURS MONTJOYEUX- GRAMMONT	18	2	
VERETZ	17	2	
VILLAINES LES ROCHERS	4	1	
	2183	123	